

Janvier 2025

Le Petit Boétrat



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers Administrés,

Entouré de mes Conseillers Municipaux, j'ai le plaisir de vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2025, en priorité : Santé, Bonheur et Prospérité.

Nos pensées et notre sympathie vont à ceux qui souffrent de maladie, d'accident ou d'isolement, ceux qui nous ont quittés au cours de 2024 et à leurs familles éprouvées.

Deux chantiers importants de rénovation se sont enfin terminés cette fin d'année :

1°- L'église Saint Loup de Boyer est rénovée de l'intérieur. La consolidation nécessaire des voûtes et des bases du clocher de ce bâtiment -datant de 1792- ainsi que la reprise à la chaux des enduits intérieurs, des peintures, de l'électricité, a occupé les entreprises une année entière.

Le nettoyage des statues, chemin de croix, la reprise de leurs peintures, puis le décapage des autels, des sols et des bancs ont été réalisés par une vingtaine de bénévoles au fil des mois.

Des travaux de remise en état de boiseries, de réparation de ferronneries, de manutention et remplacement des statues ont été pris en charge par nos agents techniques.

Le mur Sud-Ouest dégradé, laissant s'infiltrer les pluies d'orage, a dû être restauré.

Le résultat de ce projet, suivi par l'architecte de Tournus, Madame Hélène Rebillard, est remarquable. Nous remercions le couple Dandelot de leur legs qui a financé un quart du coût.

2°- La maison Maurice, objet d'un legs également, est réaménagée en 3 appartements, actuellement proposés à la location. Ce chantier laborieux a été terminé avec 3 mois de retard. Un de ces appartements et l'église seront ouverts au public à partir de 10 h avant les vœux de la Municipalité.

Pour ce qui est du troisième chantier, le lavoir de Pymont, l'association de réinsertion « Tremplin » a repris sa restauration qui se terminera vraisemblablement courant 2025.

Remerciements également à nos employés communaux, aux artisans, aux agriculteurs, aux chasseurs, à tous les bénévoles pour l'entretien, le fleurissement ..., tout ce qui améliore la qualité de la vie dans notre village sans attendre de (rares) retours ... !

Merci aux associations pour leurs animations et leurs travaux sur les biens communaux !

Votre maire et ses Conseillers vous souhaitent une nouvelle année 2025 sereine et constructive.

Jean-Paul BONTEMPS, Maire

Vœux de la Municipalité :

Dimanche 12 janvier 2025, Salle Polyvalente à 11h00.

Informations puis vin d'honneur.

**Les habitants qui le souhaitent sont conviés à venir visiter
un des appartements de la « Maison Maurice » ainsi que l'Eglise Saint Loup :
Dimanche 12 janvier 2025 de 10h00 à 11h00 (visite directement sur site).**

ÉTAT CIVIL 2024

Avec la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), nous avons besoin du consentement des personnes afin de publier leur nom. Par conséquent, nous ne pouvons pas donner les identités des personnes nées, mariées ou passées en 2024.



Mr Le Maire a procédé à la célébration de 3 PACS et 8 mariages.



Nous souhaitons la bienvenue aux 5 nouveau-nés de 2024 :
Tilio, Eden, Noa, Jade et Anna.

Nous ont quittés :

RADOUAN Patrick décédé le 16/01/2024
COLAS Jeanne décédée le 05/02/2024
DECOUR Madeleine décédée le 08/02/2024
DES BOSCS Madeleine décédée le 05/03/2024
RAVAT Marie-Thérèse décédée le 06/04/2024
BOIS Pierre décédé le 12/07/2024
BURDIN Michel décédé le 15/08/2024
GUERIN Serge décédé le 16/08/2024
VION Daniel décédé le 29/10/2024
PICHET Yvette décédée le 14/11/2024
RAVAT Paulette décédée le 27/11/2024
DUPONT Jeanne décédée le 28/11/2024
JACQUOT Colette décédée le 30/11/2024
SAURET Roger décédé le 19/12/2024

RECENSEMENT CITOYEN À PARTIR DE 16 ANS

Le recensement est obligatoire dans le trimestre qui suit votre 16ème anniversaire.

Vous pouvez :



- soit vous présenter à la Mairie avec les documents suivants :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

- soit faire la demande de recensement citoyen en ligne sur le site du service public / recensement citoyen

Suite au recensement :

- Vous recevez une attestation de recensement à conserver. Celle-ci est indispensable pour pouvoir vous inscrire à un examen ou un concours.
- Vous êtes convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
- Vous êtes inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire

LISTES ÉLECTORALES

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous pouvez :

- soit venir en Mairie avec les documents suivants :

Formulaire CERFA n° 12669*02 renseigné et complété (disponible sur internet ou en Mairie)

Un justificatif d'identité (en cours de validité)

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois



- soit faire la demande d'inscription sur les listes électorales en ligne sur le site du service public / demande d'inscription en ligne sur les listes électorales.

PANNEAU POCKET

Depuis presque deux ans, la commune de Boyer utilise l'application Panneau Pocket qui permet de transmettre en temps réel des alertes, des actualités officielles locales et des messages de prévention.

C'est une application gratuite, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données. Il suffit de quelques secondes pour installer Panneau Pocket sur son smartphone, sa tablette ou son ordinateur.

**N'HESITEZ PLUS,
TELECHARGEZ L'APPLICATION** 📱

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1
Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :

Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2
Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3
Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'app !

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Notre site internet <https://www.boyer71.fr/> est régulièrement mis à jour. Vous pouvez trouver beaucoup d'informations et de liens afin d'effectuer vos diverses démarches.

FRANCE SERVICES

Au sein d'une France services, vous pouvez réaliser gratuitement vos démarches administratives en lien avec les 11 partenaires nationaux suivants : Finances publiques (DGFIP), CAF, CPAM, CARSAT, ANTS, France Travail, la Poste, MSA, Point-justice, France Rénov' et Chèque Energie.

France Services : service gratuit, confidentiel et sans rendez-vous

30 rue des Mûriers - 71240 SENNECEY-LE-GRAND
03 85 44 99 28 / france-services.sennecey@cc-saonegrosne.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h.

Nous avons demandé à France services d'effectuer une permanence à Boyer, voire plus selon les besoins.

Dès la mise en place, nous vous informerons des dates via Panneau Pocket et panneaux d'affichage.



RÉSEAU CUIVRE ET FIBRE

A partir de janvier 2026, les nouveaux abonnements téléphoniques ne pourront plus être souscrits sur le réseau cuivre (fermeture commerciale).

Courant novembre 2027, arrêt définitif de tous les services sur le réseau cuivre (fermeture technique).

Actuellement, 304 logements sur 466 sont raccordés à la fibre sur Boyer.

N'attendez pas le dernier moment pour passer à la fibre et comparer les offres des différents opérateurs.



MEUBLÉ DE TOURISME



La loi n°2024-1039 du 19 novembre 2024 visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme type Airbnb à l'échelle locale a été publiée au journal officiel.

A compter du 1^{er} janvier 2024, en dehors des résidences principales, tous les logements proposés à la location en meublé de tourisme devront attester d'un DPE classé entre A et D. Le Maire pourra demander à tout moment au propriétaire de lui transmettre dans un délai de deux mois le Diagnostic de Performance Energétique.

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Avant la Toussaint, nous avons affiché au cimetière de Boyer la liste des concessions arrivées à échéance. Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à nous contacter en Mairie, pour un renouvellement de la concession. Sans réponse, la concession sera reprise.



ÉLAGAGE



En 2024, sur Boyer un nombre impressionnant d'arbres ont été cassés ou couchés par les vents de plus en plus violents, barrant les voies communales ou écrasant des clôtures.

Propriétaires d'une parcelle, l'entretien par élagage des haies, la taille ou l'abattage des arbres (surtout quand ils sont en mauvais état) est un devoir sous votre responsabilité.

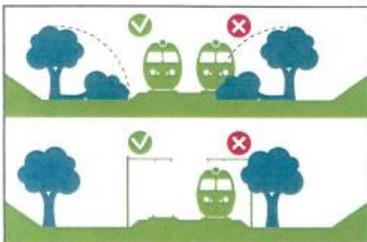
En bordure de voirie, la taille doit être faite à la verticale de la limite de propriété jusqu'à une hauteur minimale de 4 mètres pour ne pas toucher cars et camions, quel que soit l'âge de l'arbre.

Arbres aux abords d'une voie ferrée

LES ARBRES DE VOTRE PROPRIÉTÉ RELÈVENT DE VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que riverain d'une voie ferrée, il vous appartient, conformément à l'article L.2231 du code des transports :

- ▶ de respecter l'interdiction de planter ou laisser croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite légale des emprises ferroviaires (à savoir 4m du bord du rail) ;
- ▶ de procéder aux opérations d'élagage, de taille ou d'abattage pour les arbres situés à une distance de moins de 3m d'une caténaire ou d'autres installations ferroviaires ;
- ▶ de prendre les mesures nécessaires pour les arbres, branches, haies compromettant la sécurité des circulations ou gênant la visibilité de la signalisation ferroviaire ;



Les sanctions prévues par la loi :

- ▶ Des poursuites pénales, amende et/ou peine d'emprisonnement si vous ne coupez pas les arbres à risque.
- ▶ La réparation financière des préjudices matériels et corporels causés.



SÉCURITÉ ET PONCTUALITÉ DES TRAINS :

VOUS AVEZ AUSSI UN RÔLE À JOUER

Vos arbres situés aux abords des voies ferrées peuvent représenter un danger pour les voyageurs et les agents SNCF, le principal risque étant la chute de branches ou d'arbres.

Les conséquences possibles de la chute d'un arbre :

- ▶ Des accidents de personnes
- ▶ Des dégâts matériels
- ▶ Des retards et des suppressions de trains voire l'arrêt total des circulations sur la ligne
- ▶ La mobilisation des services de secours, des agents SNCF soit plusieurs dizaines de personnes

UN ARBRE QUI CHUTE SUR LES VOIES =
DE 2 À 6 HEURES DE RETARD POUR LES VOYAGEURS

TOUS ENGAGÉS AVEC VIGI-EXPRESS :

Vous souhaitez signaler une situation non-urgente (un élément de voirie qui gêne la visibilité du passage à niveau, un arbre près de la voie ferrée, etc.), contactez Vigi-Express :

- ▶ par téléphone au numéro vert **0 800 848 295** (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00)

- ▶ via le site <https://vigixpress.sncf.fr>

LES TRAVAUX

LE LAVOIR DE PYMONT : lente progression

Sans pouvoir donner une date de fin de chantier, probablement courant 2025, nous apprécions la qualité de travail des intervenants tout en finesse pour la taille des pierres.

La mise en place des blocs les plus lourds (800 kg) a nécessité la location d'un télescopique.

Pour les éléments plus légers, notre tractopelle et un agent communal sont de la partie.



MAISON MAURICE



Les 9 entreprises attributaires des travaux de cet important chantier viennent de le terminer.

L'environnement paysager en cours ainsi que les clôtures sont réalisés par nos agents communaux.

La rénovation, aux normes actuelles en matière : d'isolation, de récupération de calories par les chauffe-eau et grâce à une complète étanchéité à l'air allègera la facture d'énergie des occupants.

Des annonces dans plusieurs publications nous apportent quelques demandes, nous espérons que ces 3 logements neufs seront occupés rapidement. N'hésitez pas à informer vos connaissances en quête d'un logement.

L'ÉGLISE SAINT LOUP

Les travaux ont débuté le 16 octobre 2023 et sont terminés à ce jour, la restauration est magnifique.

Nombreux sont ceux qui ont pu admirer notre Église lors des messes qui ont été célébrées les 9 novembre et 24 décembre derniers.

Les travaux ont été revus à la hausse, suite à des révisions du marché par les entreprises.

Une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine avait été lancée en 2022 et reste ouverte jusqu'en mai 2025.



Nous remercions vivement les donateurs, en particulier l'Association La Pierre Fiche, pour leurs dons. Sans cette aide et les subventions, la commune n'aurait pas pu supporter l'importance de cette charge financière.

Nous remercions également tous les bénévoles qui ont notamment apporté leur aide pour déménager l'Église, mis en lieu sûr les statues et mobiliers déplaçables, nettoyé l'église après travaux : sols, bancs, statues, lustres, autels, ciborium, chemin de croix, fait des reprises de peinture ou réparé du mobilier...

Nous vous informerons ultérieurement de l'inauguration qui aura lieu au printemps 2025.



LES EVENEMENTS DE LA COMMUNE

MESSE



Après un an de fermeture pour travaux, Monsieur l'Abbé Binon, toujours aussi enthousiaste et reconnaissant, a célébré la messe du samedi 9 novembre dans notre église toute rénovée, comme j'aime le dire notre « Notre Dame » à nous. Les finitions des différents corps de métier trainant un peu, le pari n'était pas gagné...

Grâce aux bénévoles de la Pierre Fiche, ceux de la municipalité ainsi que les cantonniers tout était prêt pour le jour J.

Nous avons eu une très belle messe, l'église était pleine et chacun a pu apprécier la beauté du lieu rénové.

Après la messe, nous nous sommes retrouvés pour le verre de l'amitié.

Le 24 décembre, la messe de 20h30 a été célébrée dans notre église.

Mme Catherine HUMBERT

REPAS DES AINES

Le dimanche 10 novembre, 41 convives ont participé au repas des aînés organisé par la Commune et la Commission Action Sociale.

Au menu : apéritif et verrines, terrine « grand-mère », médaillon de veau, flan de légumes, gratin dauphinois, fromage blanc et fondant au chocolat. Ce délicieux repas a été préparé par le Traiteur des Gourmets à Tournus.

Au cours de l'après-midi, l'animation musicale a été assurée par la jeune chanteuse Lola et son cousin. Ce récital a ravi les participants.



Au début du repas, nous avons tenu à mettre à l'honneur Mme Braillon qui a fêté ses 100 ans cette année.

Monsieur le Maire, lors de son traditionnel mot de bienvenue, l'a félicitée et lui a remis un joli bouquet de fleurs. Mme Braillon a pris ensuite le micro pour remercier tout le monde.

Tous les convives ont passé un bon moment et tout le monde s'est donné rendez-vous l'année prochaine.

Nous avons par ailleurs distribué 35 colis aux personnes de plus de 80 ans qui ne pouvaient pas se rendre au repas et 3 colis aux personnes hospitalisées ou en Ehpad.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2024



Traditionnellement, comme chaque année, les habitants de Boyer étaient invités à se recueillir au monument aux morts puis au carré militaire du cimetière afin de commémorer l'armistice de la guerre de 1914-1918.

Les enfants présents ont entonné la Marseillaise avec tous les participants.



Un vin d'honneur a été offert à la suite de cette cérémonie.

DÉCORATIONS

Octobre rose : Cette année, des bénévoles ont soutenu Octobre rose en décorant l'entrée du parking de la Mairie. Octobre Rose est le mois dédié à la prévention, à l'information, et au soutien des personnes touchées par le cancer du sein.



Noël : Quelques nouveautés cette année, fabriquées et peintes par nos agents techniques ainsi qu'un petit groupe de bénévoles. A noter également l'aide précieuse de Sœur Françoise Emmanuel, Abbesse au Monastère qui nous a dessiné les esquisses.



Un grand merci à tous.

VENTE AU DÉBALLAGE 2025

Un vide-maison collectif sera organisé par des habitants du Bourg de Boyer : le samedi 5 et dimanche 6 avril 2025 de 8h00 à 17h00. Etes-vous intéressés ?

La démarche est simple, remplir un formulaire CERFA 13939*01 (disponible sur internet) et le déposer à la Mairie, cela n'engage aucun frais.

Le déballage se fait uniquement dans les propriétés et non sur la voie publique. Les maisons participantes seront identifiées d'un ballon de couleur commune.

Plus il y aura de participants, plus nombreux seront les acheteurs.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Fabienne GAVAND, 165 rue du Quart Bernard 06 32 52 57 65 / fabiennegavand@gmail.com ou Mme Joelle LEGRIS, 408 rue du la Grenouille 06 42 13 82 24 / joellelegris@wanadoo.fr.



VENUE DE L'ÉVÊQUE

Samedi 24 mai 2025 à 17h30

L'Évêque Benoît RIVIÈRE célébrera une messe en notre Église Saint-Loup.

LES NOUVELLES ENTREPRISES

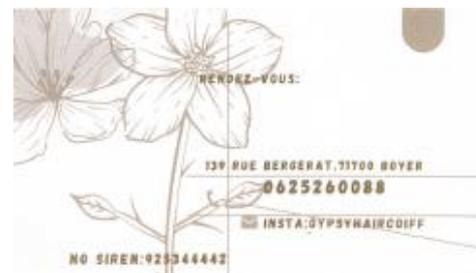
GYPsie HAIR COIFF



Après 24 ans passés sur Genève à couper, brusher, colorer, shampoigner des têtes blondes, brunes et autres, Armelle Arnaud, coiffeuse, a récemment élu domicile à Boyer et a fait le choix de s'installer en tant qu'indépendante sur notre commune, depuis Août 2024.

Cette professionnelle aguerrie a pu suivre les formations Jean - Louis David, Jacques Dessange, L'Oréal, entre autres. Elle maîtrise également les soins brésiliens grâce à la formation Ibéra et peut également réaliser des soins capillaires post thérapie anticancéreuse à base de produits naturels.

Elle utilise les produits Ecoline, gamme non testée sur les animaux et sans ammoniac.



Armelle Arnaud vous accueillera dans son petit salon, situé au 139 rue Bergerat, qui se veut cosy et cocoon.

Elle propose ses services sur RDV, au 06.25.26.00.88

LAZZARELLA MOBILE, un food truck à Boyer



Lui est originaire de Boyer et elle, d'origine italienne par son père, a grandi à Tournus. A bord de leur food truck, Marc Cardona et Blandine, son épouse, sillonnent les routes du secteur depuis peu pour proposer aux gourmands des pizzas toutes plus savoureuses les unes que les autres.

L'idée a germé au moment de la vente du restaurant familial « Lazarella », à Tournus. Ensemble, ils ont décidé de poursuivre l'aventure familiale sous une autre forme pour sublimer la pizza, sous le même nom, mais en itinérance. Et la fidèle clientèle a suivi ! Comme le dit Marc « On s'est lancé dans l'aventure, et ça démarre bien, on est content d'être là ».

L'entreprise s'est associée au Caveau des Sources (Sennecey-le-Grand), pour proposer des vins accordés aux saveurs des différentes pizzas.

Bientôt, Marc et Blandine proposeront également leurs services pour tout évènement qui méritera les meilleures pizzas : mariage, brunch, anniversaire ... ils sont ouverts à toute proposition !

Retrouvez également le Lazarella Food Truck sur les réseaux sociaux : Lazarella_t sur Instagram, page facebook.

Vous pouvez passer commande au 07.59.66.55.46

Tournée hebdomadaire, les soirs de 18h00 à 21h00 :

Lundi à Cuisery, mardi fermeture, mercredi à Lacrost, jeudi sur le parking du caveau des Sources dans la zone Echoparc de Sennecey-le-Grand, et vendredi, samedi, dimanche à Boyer (parking entreprise Cardona, Départementale 906).



2024 - Entreprises sur Boyer	Gérants	Adresses	Coordonnées
Admin-Service secrétaire indépendante	Elise VINCEROT	556, rue Bergerat	06 12 42 35 87 e.vincerot@gmail.com
Atelier d'artiste	Jean-François LOUIS	44, montée de l'Église	06 60 80 95 82
B2J Connect. Services	Jean-Jacques BOULAND	67, rue du Connot	06 45 25 58 86
Carterie icones livres	ABBAYE DE VENIERE	257, rue de l'Abbaye	03 85 51 35 83 abbaye-veniere.fr
Circuit court bio - Ferme des muses	Anne-Laure BONTEMPS	220, chemin de l'Arvolot	06 63 55 05 28
Coiffure Gypsy Hair Coiff	Armelle ARNAUD	139, rue Bergerat	06 25 26 00 88
Confitures, pâtisseries	Marie-Caramel	899, chemin de l'Arvolot	mjl.mariecaramel@gmail.com
Electricité Générale	Jean-Claude WEBER	309, route de Baudinet	03 85 21 18 98 / 06 40 11 99 83 weberelectricite71@gmail.com
Electricité Générale	Hervé FATTIER	279, rue de Limone	03 85 51 34 39
Esthéticienne	Fanny LAUGERETTE	259, rue Bergerat	07 82 33 30 56
Garage MECA CONTACT	Jean-Christophe ALVES	1024, Le Jonchet	03 85 51 13 92 / 06 40 35 16 38
Hébergement Chambres d'Hôtes Château de Pymont	Christel BAUMANN	200, rue du Moulin Pomier	03 85 20 42 49 / 06 15 43 13 17 https://chateau-de-pymont.fr/
Hébergement Chambres d'Hôtes Ferme de la Condemine	Christophe RYNIKIEWICZ	1204, chemin de la Condemine	06 44 02 31 60 chris.rynikiewicz@gmail.com
Hébergement Chambres d'Hôtes La Baudinière / Gîte Le Garny	Valérie LAPORTE	309, Route de Baudinet	06 41 17 63 71 laportevalerie7@gmail.com
Hébergement Chambres d'Hôtes Maison des Cœurs	Monique JOLY	1239, chemin de la Condemine	maisondescœurs@orange.fr
Hébergement Gîte Au Moulin de l'Épine	Mickaël ROLLAND	417, chemin de l'Épine	06 24 43 34 53
Hébergement Gîte Le Moulin des Cours du Pont	Gilles DEGATIER	202, les Cours du Pont	06 80 26 29 19 mp.degatier@gmail.com
Hébergement Gîte La Campagne	Fabienne et Yves GAVAND	165, rue du Quart Bernard	06 32 52 57 65
Hébergement Gîte Le Clos de la Natouze	Brigitte et Yves MERDA	135, chemin de la Condemine	closdelanatouze@orange.fr
Hébergement Gîte Le Pavillon de Venière	Danièle et Franck LESAGE	115, rue Bergerat	franck.lesage4@orange.fr
Hébergement Gîte Saint Loup	Jacques BOURGES	44, chemin Fontaine Saint Loup	jacques.bourges2@wanadoo.fr
Hébergement Gîte Nuitzen	Fabienne EHLINGER	115, Cours Bouchey	06 03 32 34 34 fab.ehlinger@gmail.com
Huisseries, vitrages isolants, stores	Romain CARDONA	Ancienne Nationale 6	03 85 51 12 93
Lazzarella mobile	Marc et Blandine CARDONA	153, route de Baudinet	07 59 66 55 46 lazzarellamobile@gmail.com
Métabrie Ferronnerie du Château	Romain BONTEMPS-CHATELAIN Alexandre GOMES	495, route de la Saône	07 83 12 80 87 mfc71@orange.fr
Miellerie de la Natouze	Gilbert BONTEMPS	445, chemin de l'Arvolot	03 85 51 24 62
Paysagiste jardinage, services à la personne	Jérémy BESSON	208, rue Bergerat	06 10 42 29 82 bpejl@outlook.fr
Plâtrerie peinture	Pascal FERRÉ	263, rue du Jus	03 85 51 75 85
Plâtrerie Peinture	Patrick NIETO	42, rue de la Grenouille	03 45 87 09 32
Plomberie sanitaire	Olivier LIOCHON	415, rue du Jus	03 85 51 11 57
Plomberie sanitaire	Geoffrey PAULET	1482, route de Vers	06 35 12 83 84
Récupération de métaux	Benoît SCHIED	331, ancienne Nationale 6	06 27 85 69 60
Restaurant relais de l'Europe	Nacer DJAREF	790, ancienne Nationale 6	03 85 32 96 68
Station Restauration Rapide	Martine et Laurent GOUJON	1923, ancienne Nationale 6	03 85 51 71 40
Travaux publics	Jean-Marie CHEVAUX	77, rue Bergerat	03 85 33 83 26
Travaux publics Matériel d'Occasion	Franck PAUTET	rue Valot	03 85 51 25 83
Voitures historiques de compétition	Olivier et Quentin BOIS	313, rue de la Grenouille	boisolivier71@orange.fr

LES ASSOCIATIONS

LE FOYER RURAL

Des projets nombreux et variés pour 2025 dont voici la liste :

- Atelier « Bonus-Tonus » par Mutualité Française BFC - prendre sa santé en main. Intervention de professionnels de santé - a démarré le 19/11/2024. 2 groupes complets.
Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91
- Marche hebdomadaire du mercredi matin : Pour les personnes intéressées : rendez-vous le mercredi matin à 9h00 sur le parking de la Salle Polyvalente.
Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91
- Gymnastique : Le lundi après-midi de 18h30 à 19h30 avec la coach intervenante : Mme VOISIN Christelle. Encore possibilité de rejoindre le groupe.
Contact : Eliane BONTEMPS : elianebontemps71@orange.fr - Tél : 06.34.32.69.13
- Atelier « Yoga » : Initiation - Principes de base sur 4 séances ». Dates à déterminer.
Contact : Myriam SAUTEREAU : maufranc71@gmail.com - Tél : 09.81.94.22.02 / 06.62.32.46.84.
- Atelier Huiles essentielles - Dates à définir : Initiation de base. Reprise des grands principes essentiels pour groupe débutant ou Hydrolat pour les personnes initiées l'année dernière.
Contact : Jacqueline VALOT : jacqueline.valot@orange.fr - Tél : 06.83.29.32.04 / 09.63.66.14.96
- Soirée Bœuf Bourguignon - samedi 25 janvier 2025
Inscriptions : Marie Josée Vion : patrick.vion@wanadoo.fr
- Soirée Bowling - Date à définir en février 2025 : Une partie de bowling à Mâcon + restauration avant la partie sur Mâcon. Possibilité covoiturage.
Contact et réservation : Patrick DUTHEY : patrick.duthey@orange.fr - Tél : 06.11.62.69.66
- « Cirque Imagine à Lyon » Repas spectacle : 16 mars 2025 - Proposé au tarif de 96 € (10 € de réduction consentie aux adhérents 2023-2024)
Contact : Patrick DUTHEY patrick.duthey@orange.fr - Tél : 06.11.62.69.66
Inscriptions : Marie Josée Vion : patrick.vion@wanadoo.fr - Encore quelques places disponibles.
- Atelier Cuisine : Date à définir : Possibilité pour les conjoints de partager le repas de midi concocté. Contact : Pascale BEY : pascale_bey@yahoo.fr - Tél : 06.45.47.61.57
Contact : Bernadette CHAPUIS : eric.chapuis842@orange.fr - Tél : 06.31.53.24.43
- Randonnée pédestre le lundi 1er mai - Repas tiré du sac
Organisation : Henri VALOT henri.valot@orange.fr - Tél : 09.63.66.14.96
- Atelier Gymnastique au quotidien sur 4 séances. Programme synthétisé d'exercices à faire soi-même ensuite à la maison (4 séances) pour les débutants (groupe de 10 personnes) - 1 séance de révision pour ceux qui ont déjà suivi le module.
Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91
- Jeu de piste à Laives – Découverte patrimoniale dans le cadre de la marche du mercredi
Par équipes de 5 à 6 personnes – Date à fixer au printemps
Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91
- Voyage « PUY DU FOU » sur 3 jours : 21/22/23 juin. Proposé à 550 € environ/personne. (Le FR accordera une réduction aux adhérents de 50 €)
Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91
- Soirée Boogie woogie avec Jean-Pierre BERTRAND, très grand pianiste français, suivie d'un mâchon le samedi 12 juillet 2025. Réserver la date dès à présent.
Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91
- Bœuf à la broche à la salle polyvalente le dimanche 24 août 2025. Réserver la date dès à présent.
Inscriptions : Marie Josée Vion : patrick.vion@wanadoo.fr
- Module « En voiture je me rassure » des ateliers Bons Jours par Mutualité française BFC - Programmé Automne 2025
Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr Tél : 06.22.14.85.91
- Dégustation de « Vins » : Novembre 2025
Contact : François GIRARD : francois.girard876@orange.fr - Tél : 06.22.14.85.91

Si vous êtes intéressé(e) ? Faites- le savoir en vous adressant directement au référent en charge.

Rappel : pour bénéficier de toutes ces activités sportives ou ateliers divers,
l'adhésion au Foyer Rural est indispensable : Cotisation pour 2024-2025 : 12 €

LA PIERRE FICHE

2024 une année bien remplie pour notre association : de nombreuses manifestations et un atelier de restauration des statues et lustres de notre église.

Manifestations 2024 :

- Conférence de Pierre-Yves Bouvet : Palestine, le chemin d'Abraham
- Brocante
- Concert à l'Abbaye : Les Echos du Chalonnais et Jean Louis Bertucat à l'Orgue
- Marché Artisanal

Atelier Restauration des statues et lustres :

Pendant plus d'un mois, courant mai et fin octobre, des bénévoles se sont retrouvés pour nettoyer et restaurer les statues et les lustres. Une expérience qui nous a permis de découvrir les talents de chacun dans une ambiance conviviale et riche de découvertes dans tous les domaines.



AVANT



APRÈS



Lavoir de Pymont :

La restauration continue, la fin des travaux devrait être au printemps.

Manifestations 2025 :

- Brocante : 29 juin
- Assemblée Générale : 7 octobre
- Marché Artisanal : 16 novembre
- Concert à l'église : en septembre (date non définie)

Il n'est pas trop tard pour adhérer à notre association, cotisation 10€,
à déposer chez Annelise Dehon - 44 montée de l'Eglise.
Catherine Humbert - 06 75 24 53 05 / cathumbert@hotmail.com

LE CLUB SAINT LOUP

L'Assemblée Générale du Club Saint Loup s'est tenue le 04/12/2024 en présence de 31 personnes.

Le Club St Loup souhaite la bienvenue à une nouvelle adhérente.

Un remerciement est adressé à la municipalité qui met à disposition les locaux pour les réunions bimensuelles ainsi que pour toutes les manifestations du club. Nous payons néanmoins le chauffage et l'électricité pour les manifestations.

Un concours de belote a eu lieu le lundi 5 février 2024 avec 64 personnes mais celui prévu initialement le 2 octobre 2024 n'a pu se tenir « faute de personnel », alors que ces concours sont les principales sources de nos recettes.

Le 26 juin 2024, 13 personnes ont participé au concours départemental de pétanque à Ozolles.

Le président a précisé le nombre d'adhérents présents chaque premier mercredi du mois et surtout le 3^{ème} mercredi. La trésorière présente le compte de résultat et le compte financier sur l'exercice 2024 qui va du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024. Un excédent a été dégagé en 2024. La situation saine de la trésorerie autorise d'offrir un repas de fin d'année. Néanmoins, après sollicitation de la salle, à la quasi-unanimité, une participation de 10 € sera demandée.

Election du nouveau conseil d'administration :

Selon les statuts de l'association et notamment l'article 14, 15 membres ont été élus par cooptation dont les noms suivent : Mesdames BARRAUD Marie-Claire, BOURGES Claudine, DEHON Annelise, DUNOYER Chantal, FERRE Dominique, GRANGER Jeannette, LEMOINE Joëlle ; Messieurs AUFRANC Michel, BECHE Roland, BUE Jean Claude, FERRE Jean-Pierre, GRANGER Raymond, LOUIS Jean-François, MARTOIRE Jean-Paul et VERNOCHET Bernard.

La composition du bureau précédent a été confirmée :

Président : Michel AUFRANC ;	Trésorière Adjointe : Joëlle LEMOINE ;
Vice-Président : Raymond GRANGER ;	Secrétaire : Chantal DUNOYER ;
Trésorière : Annelise DEHON ;	Secrétaire Adjoint : Jean-Paul MARTOIRE.

Après un tour de table et l'étude des devis proposés par la Flambée et le Kolibri, il a été décidé de faire ce repas au Kolibri, le mercredi 18 décembre avec une participation de 10 € par convive.

Outre les jeux de société, tel que loto, scrabble, Rummikub, Triominos ou autres choisis par chacun, ainsi que jeux de cartes tel belote, tarot, rami se poursuivra le groupe de marche ainsi que jeu de pétanque en extérieur dès les beaux-jours.

L'activité marche, si le temps météo le permet, compte actuellement une dizaine de personnes qui se retrouvent devant la salle polyvalente de Boyer à 14 heures le premier mercredi de chaque mois pour marcher une heure et demie environ sur un parcours sans difficulté. Le but n'étant pas la compétition mais uniquement de permettre de garder une forme physique et régulière.

Pour s'inscrire, au Club ST LOUP une seule formalité qui semble très simple : une cotisation fixée à 20 € qui vous assure de surcroît pour les activités via Génération Mouvement Aînés Ruraux à qui nous versons 9 € par adhérent.

De plus, la carte d'adhérent vous permet de bénéficier de réductions comme par exemple sur l'abonnement « papier » au JSL (10 %) ou sur les cotisations d'assurance à Groupama, ce qui couvre très largement le prix de l'adhésion. Sont également accordées des réductions par certains prestataires de vacances type VVF, Azuréva, Belambra...

En vous connectant à Générations Mouvement 71, vous les retrouverez en consultant les avantages, tant local qu'au niveau national en cliquant sur Accueil / rejoignez-nous / avantages / niveau national / cliquez/-ici.

Sur ce même site, en cliquant sur Accueil / spectacles / sorties, vous aurez toutes les informations nécessaires pour la participation aux sorties :

- Récréatives 2025 à AINTEREXO Bourg en Bresse le lundi 24 mars 2025,
- 2 séjours en GALICE du 15 au 21 mai 2025 et du 25 septembre au 1^{er} octobre 2025,
- Séjour Fête d'été des 100 ans dans le Bordelais du 3 au 7 juillet 2025,
- Croisière sur le Rhin du 11 au 15 octobre 2025.

Ces 4 prestations sont assurées par les cars Michel.

- Voyage au SRI LANKA du 14 mars 2025 au 24 mars 2025.

Cette prestation est assurée par la société SALAUN Holidays.

Vous trouverez sur le site tous les programmes, prestations offertes et tarifs.

Activités actuelles :

- Préparation à la dictée des clubs
- Jeux de cartes : belote, tarot et rami,
- Jeu de dames, d'échecs, Scrabble, Rummikub,
- Marche tranquille,
- Pétanque.

Activités en devenir :

- Opérations entraide ponctuelle
- Travaux manuels.

Les dates de la dictée Générations Mouvement avec sujets départementaux sont fixées aux lundis 13 janvier, 10 février et 10 ou 17 mars 2025.

Vous pouvez contacter le président, Michel AUFRANC au 09.81.94.22.02 et mieux, assister à la prochaine rencontre du **mercredi 08 janvier 2025** à la salle polyvalente à 14 heures.

J'insiste, il n'est pas trop tard pour prendre une inscription au club pour l'année 2025.

Aux personnes nées après 1960, je dis : venez nous rejoindre.

Côté pratique : Les personnes qui auraient des difficultés pour se déplacer ou sans moyen de locomotion seront prises en charge et acheminées aux rencontres mensuelles.

Parlez-en autour de vous et à très bientôt de vous rencontrer.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



LE PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Il a été approuvé le 9 novembre 2023 par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes entre Saône et Grosne et il est entré en vigueur le 12 mars 2024.

La documentation du PLUI ainsi que le règlement écrit sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes ou à la Mairie.

CONTACTS



Communauté de Communes entre Saône et Grosne

18C rue des Mûriers

71240 SENNECEY-LE-GRAND

Tél. 03 85 44 91 92

Mail : administratif@cc-saonegrosne.fr

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 14h à 17h

Service Assainissement

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 14h à 17h

Facturation/départs/arrivées :

Tél. : 03 85 99 80 07

Mail : accueillassainissement@cc-saonegrosne.fr

Raccordements/branchements :

Tél. : 03 85 44 78 99

Mail : assainissement@cc-saonegrosne.fr

Service Environnement - Gestion des déchets

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 14h à 17h

Tél. 03 85 44 78 99

Mail : environnement@cc-saonegrosne.fr

France Services / Portage de repas à domicile

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 14h à 17h

Tél. 03 85 44 99 28

france-services.sennecey@cc-saonegrosne.fr

HORAIRES DECHETTERIES

SENNECEY-LE-GRAND :

Entrée rue de la Gravière 03 85 44 98 88



Du 01/04 au 31/10

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 14h00/18h00 - Mercredi/samedi : 9h00/12h00 et 14h00/18h00

Du 01/11 au 31/03

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 14h00/17h00 - Mercredi/samedi : 9h00/12h00 et 14h00/17h00

NANTON :

Entrée Cervelle au bourg 03 85 44 93 53

Du 01/04 au 31/10

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 9h00/12h00 - Mercredi/samedi : 9h00/12h00 et 14h00/18h00

Du 01/11 au 31/03

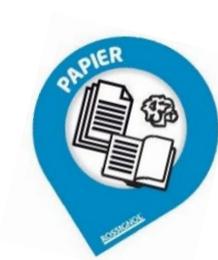
Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 9h00/12h00 - Mercredi/samedi : 9h00/12h00 et 14h00/17h00

TRI SÉLECTIF - RAPPEL

A compter du 1^{er} janvier 2023



Tous les emballages réunis dans le **JAUNE!**



LES AGENTS COMMUNAUX

Le personnel technique :

Bernard BONTEMPS
Guillaume BOUTE
Frédéric CHABRIER
Laëtitia VION



Le personnel administratif :

Anne-Laure GEVREY
Corinne MEULIEN VALENÇON

HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

La Mairie accueille le public :

Lundi : 13h30 - 17h00
Mardi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Jeudi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00



Rencontre avec le Maire, Jean-Paul BONTEMPS :

Vendredi de 14h00 à 16h00 sans rendez-vous.

Les autres jours, merci de prendre rendez-vous au 03.85.51.03.69 ou par email : mairie@boyer71.fr



L'Agence Postale est ouverte :

Lundi : 13h30 - 16h45
Mardi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h45
Jeudi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h45
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h45